



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, G0T 1X0

Tél.: (418) 620-5010 / Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SERA PROCHAINEMENT TENUE ET QUE CELLE-CI PORTERA SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° **280** :

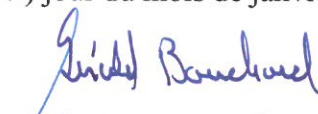
« RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES »

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, à sa séance ordinaire du 16 janvier 2023, du projet de règlement cité ci-haut, portant le numéro 280, tiendra une assemblée publique de consultation le **8 février 2023** à compter de 16 h 00, au 502, rue Saint-Laurent à Saint-Siméon, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.C.Q.c.A-19.1).

Que ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de Saint-Siméon. Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et que celui-ci est disponible, pour consultation, au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Saint-Siméon,
ce vingt-quatrième (24^e) jour du mois de janvier deux mil vingt-trois (2023).


Gerald Bouchard

Directeur général adjoint / Greffier-trésorier adjoint